

*Réserve naturelle des Battures-de-
Saint-Augustin-de-Desmaures*



**Fondation québécoise
pour la protection
du patrimoine naturel**

PLAN D'ACTION

2018-2022

Gentiane de Victorin

V2018-03-12

PLAN D'ACTION

2018-2022

Fondé en 1982, la Fondation québécoise pour la protection du patrimoine naturel (FQPPN) est un organisme sans but lucratif qui a pour mission la protection du patrimoine naturel.

Ses principaux axes d'intervention sont la conservation, la restauration et la mise en valeur des milieux naturels d'intérêt, la saine gestion des propriétés faisant l'objet d'une entente légale de conservation, l'accompagnement des collectivités riveraines dans la gestion des rives de l'estuaire d'eau douce et la sensibilisation du grand public.

Territoire d'intervention

Territoire général : le Québec.

Territoire prioritaire : estuaire d'eau douce à saumâtre du Saint-Laurent : le milieu aquatique, le littoral et les rives du fleuve Saint-Laurent ainsi que le milieu terrestre adjacent, dans les municipalités de Trois-Rivières à Sault-au-Cochon sur la rive nord et de Bécancour à Saint-Roch-des-Aulnaies sur la rive sud.

Les orientations 2018-2022 :

- Conserver, protéger, restaurer et mettre en valeur les milieux naturels d'intérêt;
- Assurer une saine gestion de la réserve naturelle des Battures-de-Saint-Augustin-de-Desmaures;
- Accompagner la collectivité dans la gestion des rives de l'estuaire d'eau douce à saumâtre;
- Sensibiliser le grand public à l'importance du patrimoine naturel.

La réalisation de ce plan d'action 2018-2022 a été rendu possible grâce à la participation financière des organisations suivantes:

Orientation 1. Conserver, protéger, restaurer et mettre en valeur les milieux naturels d'intérêt



Action 1.1 : Poursuivre les activités d'acquisition de connaissances sur les milieux naturels et les espèces en situation précaire

Activités:

- 1.1.1 : Poursuivre le suivi et l'acquisition de connaissances sur la gentiane de Victorin et les autres plantes en situation précaire de l'estuaire fluvial (inventaires par la FQPPN, bénévoles et partenaires)
- 1.1.2 : Mettre à jour les connaissances et la cartographie des écosystèmes, de la flore, de la faune et des espèces en situation précaire du parc des Hauts-Fonds
- 1.1.3 : Identifier de nouveaux secteurs riverains intéressants pour la conservation
- 1.1.4 : Réaliser le bilan des activités en lien avec la gentiane et évaluer l'impact (retombées) des activités
- 1.1.5: Encourager la participation des citoyens et des bénévoles à l'acquisition des connaissances

Action 1.2 : Développer et mettre en œuvre des nouveaux projets de conservation (acquisition et / ou entente légale ou volontaire)

Activités:

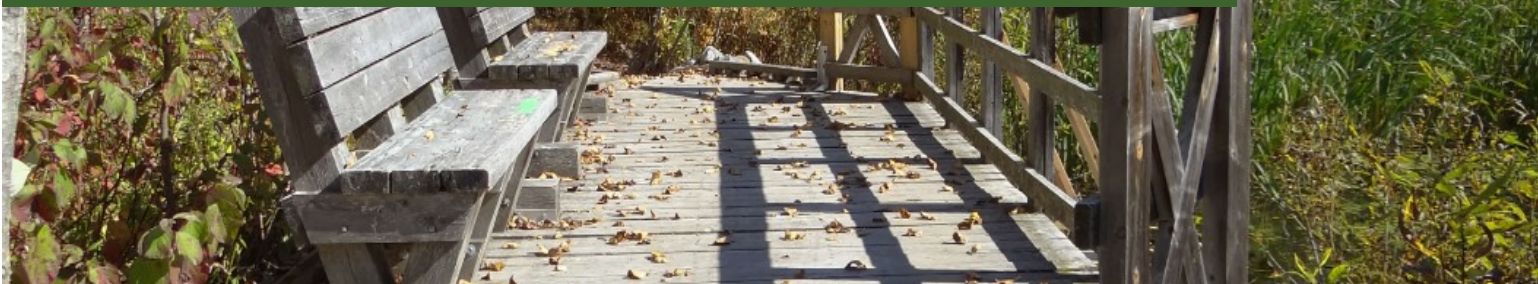
- 1.2.1 : Développer une procédure et définir des critères pour la sélection des projets de conservation
- 1.2.2 : Définir les moyens de conservation qui sont les plus réalistes pour la FQPPN
- 1.2.3 : Mettre en œuvre un nouveau projet de conservation
- 1.2.4 : Protéger les forêts riveraines en milieu agricole

Action 1.3 : Travailler en collaboration avec la ville de Saint-Augustin-de-Desmaures pour bonifier l'offre de services du parc des Hauts-Fonds (conservation et mise en valeur).

Activités:

- 1.3.1 : Assurer la mise en œuvre de la politique de suivi des propriétés sous entente légale de conservation
- 1.3.2 : Participer à la remise en état et au développement des infrastructures d'accueil et d'interprétation
- 1.3.3 : Évaluer le potentiel de mise en valeur du parc (connectivité, sentiers, balisage)
- 1.3.4 : Mettre en œuvre un projet de mise en valeur (trame verte bleue /FHQE)
- 1.3.5: Terminer le plan de conservation du territoire avec la collaboration de la ville de SAD

Orientation 1. Conserver, protéger, restaurer et mettre en valeur les milieux naturels d'intérêt



Action 1.4 : Assurer un suivi rigoureux des ententes de conservation volontaire avec les grands propriétaires

Activités:

- 1.4.1 : Développer une politique de suivi des ententes de conservation volontaire et en faire l'application
- 1.4.2 : Accompagner les propriétaires dans les démarches de conservation volontaire

Action 1.5 : Poursuivre les activités de restauration écologique des rives

Activités:

- 1.5.1 : Identifier des sites présentant un potentiel de restauration
- 1.5.2 : Mettre en œuvre des projets et/ou accompagner les propriétaires

Orientation 2. Assurer une saine gestion de la Réserve naturelle des Battures-de-Saint-Augustin-de-Desmaures



Action 2.1 : Assurer le respect des modalités de l'entente de reconnaissance de la réserve naturelle et sa protection

Activités:

- 2.1.1 : Assurer la mise en œuvre de la politique de suivi des propriétés avec entente de conservation légale
- 2.1.2: Faire connaître les activités permises et prohibées dans la réserve naturelle et les faire respecter
- 2.1.3: Assurer une surveillance accrue de la réserve naturelle durant la période de la chasse
- 2.1.4: Mettre à jour et réaliser un plan d'affichage de la réserve naturelle et inclure l'inspection des panneaux dans la politique de suivi des propriétés
- 2.1.6: Faire participer la collectivité dans les activités de surveillance du territoire (identifier des surveillants)
- 2.1.7: Encourager la réalisation d'activités scientifiques et d'acquisition de connaissances

Action 2.2 : Définir les options de régularisation des problématiques d'empiètement et structurer les actions de régularisation des titres

Activités:

- 2.2.1 : Finaliser la rédaction d'un document présentant les approches préconisées pour la régularisation des limites entre la réserve et les terrains privés qui y sont adjacents
- 2.2.2: Accompagner les propriétaires dans les processus de régularisation des titres

Action 2.3 : Limiter et/ou contrôler les menaces à l'intégrité du milieu

Activités:

- 2.3.1 : Développer un protocole de suivi des espèces exotiques envahissantes dans la réserve naturelle
- 2.3.2: Poursuivre les activités de contrôle des colonies de renouée du Japon présentes dans la réserve naturelle et accompagner les propriétaires riverains dans les actions de prévention et de contrôle
- 2.3.3: Poursuivre les corvées de nettoyage des déchets anthropiques laissés par les marées
- 2.3.4: Développer un protocole de suivi de l'état des rives aux abords de la réserve naturelle
- 2.3.5: Identifier les zones à haute valeur écologique adjacentes à la réserve naturelle et en assurer la protection

Orientation 3. Accompagner la collectivité dans la gestion des rives de l'estuaire d'eau douce à saumâtre



Action 3.1 : Améliorer l'accès aux connaissances et aux documents

Activités:

- 21.1 : Rendre l'information facilement accessible sur notre site web (lien direct pour les riverains)
- 3.1.2: Restauration des rives : accompagner les propriétaires riverains dans leurs démarches pour stabiliser et végétaliser les rives
- 3.2.3: Développer un feuillet d'information accessible à l'ensemble de la collectivité riveraine de l'estuaire d'eau douce

Action 3.2 : Définir le rôle de la FQPPN envers la collectivité riveraine dans la gestion des rives

Activités:

- 3.2.1 : Définir et diffuser le rôle de la FQPPN dans l'accompagnement des propriétaires riverains qui interviennent dans la gestion de la rive (restauration / renaturalisation)

Action 3.3: Élargir l'accompagnement aux autres municipalités riveraines

Activités:

- 3.3.1 : Offrir nos services aux municipalités riveraines pour développer des plans d'intervention pour la gestion de la rive (diffusion du feuillet corporatif / onglet sur le site web)
- 3.3.2: Faire la promotion des réalisations de la FQPPN notamment dans les journaux locaux des municipalités riveraines et faire la promotion de nos services professionnels

Orientation 4. Sensibiliser le grand public à l'importance du patrimoine naturel



Action 4.1 : Réaliser des activités de sensibilisation pour le grand public

Activités:

- 4.1.1 : Développer et mettre en application un programme éducatif pour le parc des Hauts-Fonds
- 4.1.2 : Offrir des conférences pour le grand public
- 4.1.3 : Poursuivre la rédaction d'articles dans les journaux locaux des municipalités riveraines situées dans le territoire prioritaire d'intervention
- 4.1.4 : Afficher les événements de la FQPPN sur la page Facebook de la ville de Saint-Augustin-de-Desmaures et, lorsque possible, dans le calendrier des loisirs ou autres médias pertinents (ex. Quoi faire à Québec)

Action 4.2 : Dynamiser le site web et la page Facebook de la FQPPN

Activités:

- 4.2.1 : Développer et mettre en œuvre une politique de gestion du site web et des réseaux sociaux

Orientation 5. Amélioration des pratiques organisationnelles

Action 5.1 : Diversifier les sources de financement

Activités:

- 5.1.1 : Faire une levée de fonds (annuelle) (activité de collecte de dons individuels)
- 5.1.2: Procéder à la collecte de cotisation des membres
- 5.1.3: Offrir des services professionnels aux organisations et aux propriétaires privés et en faire la promotion
- 5.1.4 : Élaborer de nouveaux projets et effectuer des demandes d'aide financière

Action 5.2 : Assurer la rétention des connaissances et des compétences

Activités:

- 5.2.1 : Offrir de la formation continue pour les employés et les bénévoles (préciser les cibles)
- 5.2.2: Concevoir, mettre en place et maintenir une structure d'archivage efficace

Action 5.3 : Assurer le recrutement et la rétention des ressources humaines : administrateurs, employés, bénévoles

Activités:

- 5.3.1 : Assurer une meilleure reconnaissance de l'action bénévole par une activité récurrente annuelle
- 5.3.2: Favoriser l'implication des bénévoles et dynamiser efficacement les comités bénévoles
- 5.3.3: Développer et mettre en œuvre une stratégie de recrutement et de rétention de nouveaux administrateurs

Action 5.4: Structurer le membership

Activités:

- 5.4.1 : Définir les modalités du membership
- 5.4.2: Déployer le membership
- 5.4.2: Structurer le suivi du registre des membres et des cotisations

Action 5.5: Améliorer le rayonnement et la notoriété de l'organisme

Activités:

- 5.5.1 : Évaluer la possibilité de s'associer, de fusionner ou de collaborer avec d'autres organismes de conservation pour améliorer l'efficacité et le rayonnement de l'organisme
- 5.5.2: Réaliser la refonte du site Internet
- 5.5.3: Maintenir le rythme des publications sur la page Facebook et la publication d'articles dans le journal local
- 5.5.4: Accroître nos communications avec les élus de la ville de Saint-Augustin-de-Desmaures
- 5.5.5: Réaliser des événements ponctuels tels que des kiosques d'information, etc.